



Addenda au rapport préliminaire sur l'établissement de la portée d'août 2017

Évaluation environnementale stratégique des menaces potentielles aux valeurs universelles exceptionnelles du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

Décembre 2017

Évaluation environnementale stratégique des menaces potentielles aux valeurs universelles exceptionnelles du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

Addenda au rapport préliminaire sur l'établissement de la portée d'août 2017

1. Objet de l'addenda

Le présent addenda préparé par Independent Environmental Consultants (IEC) présente un résumé des commentaires que Parcs Canada a reçus en septembre 2017 concernant le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée de l'évaluation environnementale stratégique (EES) sur les menaces potentielles aux valeurs universelles exceptionnelles du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo. Le présent addenda explique aussi comment ces commentaires ont été utilisés pour peaufiner à la fois l'approche et le contenu de l'EES. Il a été déterminé qu'un addenda sous forme de document serait plus efficace pour donner suite aux commentaires qu'un rapport sur l'établissement de la portée révisé. L'addenda présente aussi une occasion de cerner d'autres mécanismes possibles pour donner suite à certains des commentaires qui ont été formulés.

Le présent addenda présente un résumé des commentaires reçus concernant le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée et décrit en quoi les commentaires pertinents ont contribué à éclairer l'approche de l'EES pour l'avenir.

2. Aperçu des commentaires reçus

Un nombre important de présentations détaillées a été reçu dans le cadre de la période de commentaires sur le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée. Les présentations contenaient des commentaires sur le document d'orientation ainsi que sur une variété d'autres sujets qu'il pourrait être approprié ou non d'aborder dans cette EES. Parcs Canada a effectué un suivi avec de nombreux partenaires et intervenants dans le cadre de réunions et de téléconférences afin de discuter de leurs commentaires et de la portée de l'EES.

Des commentaires ont été reçus d'un vaste éventail d'examineurs comprenant notamment des ministères et organismes du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des collectivités autochtones, des intervenants de l'industrie et des associations industrielles ainsi que des organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE). Selon les présentations reçues, il est évident qu'il y a un intérêt marqué à l'égard de l'EES et des questions qu'elle aborde ainsi que d'autres questions concernant l'exactitude des renseignements scientifiques et le caractère adéquat de la gouvernance, de la consultation et de la mobilisation.

Il convient de noter que certains commentaires allaient à l'encontre d'autres commentaires reçus (par exemple, certains soutiennent que les changements sont causés par l'activité humaine alors que d'autres soutiennent qu'ils sont d'origine naturelle) ou indiquaient que les menaces ne relevaient pas directement de Parcs Canada et nécessitaient une collaboration avec d'autres administrations (par exemple, la pertinence du processus fédéral d'évaluation environnementale, les meilleures approches à adopter

concernant les relations entre l'État et les Autochtones, etc.). Il convient aussi de noter qu'au moyen du plan d'action qui sera adopté après la réalisation de l'EES, les décideurs et les parties concernées continueront de travailler ensemble pour lutter contre les menaces aux valeurs universelles exceptionnelles du parc national Wood Buffalo.

Les commentaires ont été regroupés en cinq catégories : 1) Sources de données, 2) Connaissances autochtones, 3) Approche d'évaluation, 4) Cadre de gouvernance et 5) Consultation.

Les paragraphes suivants donnent un aperçu général de la provenance des commentaires et présentent un résumé des commentaires reçus ainsi qu'une brève description de la nature des commentaires par catégorie, le tout sous forme de tableau. Il convient de noter qu'il s'agit d'un aperçu général et que certaines questions pourraient se retrouver dans différentes catégories (p. ex. les commentaires des groupes autochtones sur les sources de données apparaissent dans la catégorie connaissances autochtones). La section 4 décrit de quelle façon ces commentaires ont influencé l'EES. Les tableaux présentant tous les commentaires reçus et les réponses de l'équipe de l'EES seront annexés au rapport final de l'EES. L'annexe contiendra une liste des commentaires présentée de manière à éviter d'associer des commentaires à des examinateurs particuliers.

1) Sources de données

Groupe	Résumé des commentaires
Collectivités autochtones	De la documentation supplémentaire fournie à Parcs Canada doit être examinée et éventuellement intégrée. (Voir le résumé ci-dessous lié aux connaissances autochtones.)
ONGE	S'assurer que les limites des énoncés des incidences environnementales pour des projets particuliers sont prises en considération.
	La limite temporelle devrait remonter beaucoup plus loin que 1950 afin de saisir la variabilité naturelle du système et de comprendre le système dans des conditions naturelles.
	Les sources d'information et de données scientifiques que l'EES propose d'étudier auraient dû être fournies.
Industrie	Une liste exhaustive des sources d'information qui seront utilisées pour réaliser l'EES devrait être fournie.
	L'industrie a déterminé des sources d'information qu'il serait important de prendre en considération dans le cadre de l'EES. Un certain nombre d'études examinées par les pairs, de rapports de surveillance et de documents gouvernementaux ont été proposés.
	Il y a une trop forte dépendance au rapport de la mission de suivi réactif comme source de données au détriment d'autres sources.
	La limite temporelle de 1950 à 2050 exclut un ensemble de recherches scientifiques qui fournissent des données paléolimnologiques pour le delta Paix-Athabasca (DPA) portant sur une période beaucoup plus longue.
	La documentation expose des conclusions différentes concernant certaines questions et cela n'est pas mentionné.
Gouvernement	Reconnaître le Programme de surveillance des sables bitumineux dans la région géographique étendue qui s'est concentré sur les voies d'eau connectées au DPA et sur les terres humides et lacs du delta.
	Les renseignements présentés dans le tableau 1 ne sont pas clairs.
	Les incidences hydrologiques découlant des projets en amont doivent inclure les risques liés aux contaminants chimiques qui peuvent être associés aux projets d'exploitation des sables bitumineux, à l'industrie des pâtes et papiers et aux projets hydroélectriques.
	La limite temporelle devrait remonter beaucoup plus loin que 1950 afin de saisir la variabilité naturelle du système et de comprendre le système dans des conditions naturelles.

	Il y a de l'information supplémentaire et plus récente sur les incidences sur la qualité de l'air de l'industrie des sables bitumineux dans la région environnante.
	Favoriser l'utilisation de plusieurs sources d'information différentes pour garantir une approche équilibrée fondée sur des preuves.

Comme on l'a vu dans le tableau ci-dessus, les commentaires font référence à des études scientifiques dans lesquelles diffèrent les effets de divers projets et des changements naturels sur la santé du delta Paix-Athabasca (DPA) et les valeurs du patrimoine mondial du parc (appelées valeurs universelles exceptionnelles par le Comité du patrimoine mondial)¹. Les valeurs du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo constituent les critères internationaux essentiels à la désignation du parc en tant que site du patrimoine mondial. Il y a un certain désaccord entourant les causes des changements qui touchent le parc national Wood Buffalo, plus particulièrement le DPA, mais on s'entend généralement sur l'importance de conserver et de protéger les valeurs du patrimoine mondial, l'intégrité écologique du parc et la capacité des terres à soutenir les modes de vie autochtones. En outre, compte tenu de la quantité d'information à examiner, des commentaires ont attiré l'attention sur les sources de données utilisées pour préparer le rapport sur l'établissement de la portée. Certains commentaires indiquaient par exemple que l'on n'accordait pas suffisamment d'importance aux connaissances autochtones alors que d'autres ont fait remarquer le manque d'importance accordée aux recherches publiées par certains chercheurs. D'autres commentaires ont soulevé le manque de données de surveillance provenant de l'industrie alors que d'autres ont relevé que l'on accordait une trop grande importance à l'information présentée à la mission de suivi réactif du Centre du patrimoine mondial de 2016 et par la suite publiée dans le rapport de la mission de suivi réactif de mars 2017.

2) Connaissances autochtones

Groupe	Résumé des commentaires
Collectivités autochtones	Importance insuffisante accordée aux connaissances autochtones. Il faut accroître la coordination et la mobilisation pour s'assurer que les connaissances autochtones sont intégrées adéquatement.
	Manque de soutien et de participation des Autochtones et de leur collectivité. Des experts autochtones devraient contribuer à l'EES.
	Il serait utile de mieux comprendre le contexte des Autochtones.
	Il n'est pas clairement indiqué comment, quand et où les connaissances et les points de vue autochtones seraient mis à contribution dans le cadre de l'approche d'évaluation de l'EES.
ONGE	En faveur de l'inclusion des connaissances autochtones dans l'EES.
	Encouragement à travailler avec les aînés afin de comprendre la hauteur maximale de la glace et de l'eau dans le DPA en fonction des connaissances du terrain.
Gouvernement	On ne voit pas clairement comment les connaissances autochtones ont été prises en considération dans l'établissement de la portée des éléments des valeurs universelles exceptionnelles.
	Il faut une discussion sur le rat musqué : son importance historique pour les trappeurs locaux comme source de revenus, son importance comme nourriture traditionnelle, son abondance et

¹ Le terme valeurs universelles exceptionnelles est utilisé par l'Union mondiale pour la conservation de la nature (IUCN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour signifier que certains « biens du patrimoine culturel et naturel représentent un intérêt exceptionnel qui nécessitent leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière ».

	ses niveaux de population historiques ainsi que les déclinés récents causés par les changements touchant la quantité et la qualité de l'eau.
	Selon les connaissances autochtones, les prairies humides sont en déclin et sont envahies par des chardons dans certains secteurs. Il est possible que l'état des prairies se détériore.

Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, les collectivités autochtones, les ONGE et le gouvernement ont tous formulé des commentaires sur le besoin de prendre en considération les connaissances autochtones. Les collectivités autochtones ont demandé une utilisation plus globale et explicite des connaissances autochtones (traditionnelles) dans le cadre de l'EES. Des éclaircissements ont aussi été demandés sur le moment où les points de vue autochtones seraient utilisés dans le cadre de l'EES et sur la façon dont ils le seraient.

3) Approche d'évaluation

Groupe	Résumé des commentaires
Collectivités autochtones	Nous sommes préoccupés par le fait que l'objet et la portée de l'EES pourraient ne pas correspondre à la demande de la mission de suivi réactif.
	Les incidences sur la faune, le bison des bois et les oiseaux migrateurs doivent être incluses dans l'EES.
	Le DPA comprend des éléments dépassant les limites du parc national Wood Buffalo, notamment des bassins versants s'écoulant dans le lac Claire. Ils ne sont pas inclus dans la limite géographique du DPA dans le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée.
	Des facteurs de stress liés à la qualité de l'eau ne sont pas inclus dans l'EES. Veuillez nous consulter avant de finaliser la nouvelle liste des facteurs de stress.
	D'autres scénarios devraient être ajoutés afin de tenir compte de la nature volatile des tendances locales en matière d'aménagement et des incertitudes inhérentes à la modélisation des conditions futures.
	Veuillez fournir une description de la portée de l'évaluation de l'EES de la rivière Athabasca et des incidences sur la rivière des projets d'exploitation existants et proposés liés aux sables bitumineux ainsi qu'une justification.
	Veuillez inclure la grue blanche dans la portée de l'EES et évaluer les incidences sur la grue blanche des projets d'exploitation existants et proposés liés aux sables bitumineux puisque ces projets ont lieu le long du couloir migratoire et dans le DPA.
	Veuillez évaluer le besoin d'établir une zone tampon officielle autour du parc national Wood Buffalo, plus particulièrement le long de la limite sud, et formuler des recommandations concernant la nature et l'étendue de cette zone.
ONGE	Il faudrait préciser si l'omission de certains facteurs de stress et indicateurs est attribuable à des lacunes actuelles en matière d'information.
	L'approche incertaine visant la fermeture des grands bassins de décantation de résidus de sables bitumineux devrait être consignée comme un facteur de stress futur. Il n'existe encore aucun processus éprouvé pour remettre en état les bassins de décantation et rejeter de manière sécuritaire l'eau traitée dans la rivière Athabasca.
	Le maintien des populations de poissons à leur niveau maximal dans le DPA devrait être ajouté comme un indicateur important.
	Les facteurs de stress de la qualité de l'eau devraient être pris en considération.
Industrie	Il manque aux méthodes d'évaluation une description de la manière dont l'EES déterminera et évaluera les effets résiduels des projets antérieurs, actuels et futurs qui (selon les méthodologies habituelles utilisées pour des évaluations environnementales (EE) de projets précis) devraient constituer le fondement de l'évaluation des effets cumulatifs.
	Les méthodes de sélection des composantes valorisées ne sont pas conformes aux méthodes de sélection habituelles des EE. Veuillez clarifier.

	En quoi le tableau 1 est-il pertinent pour l'évaluation? De quelle manière les valeurs choisies seront-elles utilisées dans le cadre de l'évaluation?
	De quelle manière seront évalués les changements climatiques dans le cadre de l'EES? On discute principalement des changements climatiques en lien avec des projets, mais ces changements ont lieu indépendamment des projets existants et proposés.
	Les différents ouvrages de régularisation (p. ex. ceux des rivières des Rochers et Revillon Coupe) qui ont été construits dans le DPA dans le but de modifier les débits d'eau devraient être inclus comme des projets dans l'évaluation des effets cumulatifs.
Gouvernement	En excluant une valeur du patrimoine mondial actuellement considérée comme étant en bon ou très bon état, on élimine la possibilité de déterminer si et comment les facteurs de stress influenceront l'état de la valeur à l'avenir.
	Veillez vous assurer que le climat est pris en compte de manière appropriée lors de l'établissement de la portée des éléments ayant une valeur du patrimoine mondial. Vu l'intention de l'EES, il est recommandé que les éléments qui devraient être influencés par les changements climatiques soient visés par la portée.
	Un grand nombre d'oiseaux migrateurs se posent sur les bassins de décantation chaque année et les incidences sur leur santé sont inconnues. L'EES devrait considérer les populations d'oiseaux migrateurs comme un élément d'analyse.
	Il n'est pas précisé clairement quels contaminants seront pris en compte dans l'EES. Les métaux et les composés aromatiques polycycliques (hydrocarbures aromatiques polycycliques et composés associés) ont été signalés par plusieurs groupes comme une source d'inquiétude. Les dépôts d'acide ne sont pas non plus mentionnés, mais méritent d'être examinés.
	Le bison (en particulier la harde de bisons des bois du lac Ronald) devrait être considéré comme un élément distinct ayant une valeur universelle exceptionnelle aux fins de l'évaluation.
	Il faut tenir compte des maladies comme un facteur de stress, y compris les maladies associées aux changements climatiques.
	Examiner la répartition géographique accrue du cerf de Virginie associée à l'aménagement de routes et à l'exploitation des sables bitumineux comme un facteur de risque potentiel pour la faune du parc national Wood Buffalo.
	Nous pensons que l'approche proposée pourrait aussi inclure des stratégies, des priorités et des recommandations concernant la gestion et la protection de l'intégrité de l'écosystème dans l'avenir.
	Pourquoi la rivière des Esclaves n'est-elle pas comprise dans cette EES?

Comme il est décrit ci-dessus, un nombre considérable de commentaires ont été reçus concernant les approches d'évaluation et la méthodologie. D'une manière générale, les inquiétudes exprimées ont porté sur les limites temporelles et géographiques, l'absence de surveillance indépendante, le manque de clarté des sources de données, l'exclusion de certaines composantes des valeurs du patrimoine mondial de l'EES et la nécessité de préciser la description de la façon dont les données et l'information seront utilisées dans le cadre de l'EES. Des commentaires ont aussi été formulés concernant les scénarios qui seront utilisés pour l'évaluation des effets cumulatifs, la portée des projets retenus et la façon dont les changements climatiques seront abordés. D'autres sources de données et approches à utiliser ont aussi été proposées dans de nombreux commentaires.

4) Cadre de gouvernance

Groupe	Résumé des commentaires
Collectivités autochtones	Appui des recommandations de la mission de suivi réactif. Proposition d'un organisme de surveillance de l'EES.
ONGE	Appui des recommandations de la mission de suivi réactif.

	<p>De nombreuses publications qui seront utilisées dans le cadre de l'EES ont été préparées dans le cadre d'un système de réglementation, ou limitées par ce dernier, doté d'une surveillance inadéquate et qui n'a pas évalué ni géré les effets cumulatifs.</p> <p>On n'a pas adéquatement tenu compte de l'orientation fournie par la directive du Cabinet selon laquelle une EES doit comprendre ce qui suit : (a) un suivi – nous avons besoin de mesures pour surveiller les incidences environnementales de la politique – et (b) les préoccupations du public et des intervenants. L'EES doit cerner parmi les préoccupations celles exprimées par les personnes le plus susceptibles d'être touchées par les incidences sur les valeurs du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.</p> <p>Le rapport sur l'établissement de la portée ne reflète pas adéquatement l'orientation de l'IUCN selon laquelle :</p> <p>(a) il faut veiller dans le cadre des EE à ce que les incidences sur les valeurs du patrimoine mondial sur le site soient pleinement examinées dans les décisions sur la planification de l'utilisation des terres dans le but de préserver ces sites pour les générations futures.</p> <p>(b) des experts possédant des connaissances du patrimoine mondial, des zones protégées et de la biodiversité devraient être mis à contribution au début du processus.</p> <p>Nous nous inquiétons du fait que l'Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie ne reconnaît pas les eaux de la rivière de la Paix dans le parc national Wood Buffalo comme des eaux fédérales et que l'Alberta devienne négociatrice de facto pour établir avec la C.-B. un régime d'écoulement qui protégera le delta.</p> <p>Compte tenu de la relation constante entre le bison et le loup, une telle dépopulation causera des ravages dans le parc puisque le loup se tournera vers d'autres proies ou d'autres espèces en péril comme le caribou tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc.</p> <p>Il n'est pas indiqué que l'EES tiendra compte du régime de gestion de Parcs Canada en ce qui a trait aux valeurs du patrimoine mondial du parc.</p> <p>Tous les projets qui auront vraisemblablement des incidences environnementales négatives irréversibles sur les valeurs du patrimoine mondial du parc devraient être déterminés dans le cadre de l'EES.</p>
Industrie	<p>Le gouvernement du Canada s'emploie à modifier ses procédures réglementaires (<i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>, Office national de l'énergie, <i>Loi sur la protection de la navigation</i> et <i>Loi sur les pêches</i>) afin notamment d'assurer la participation le plus tôt possible des intervenants aux processus décisionnels.</p> <p>Il faut souligner qu'au cours de sa visite de dix jours, la mission de suivi réactif a passé environ huit jours avec la Première Nation crie Mikisew (PNCM) et des représentants. Seulement une demi-journée a été réservée à des réunions avec des représentants de l'industrie.</p> <p>Des évaluations régionales et stratégiques devraient être réalisées en consultation avec les provinces et autres gestionnaires de terres.</p> <p>Les discussions ont porté uniquement sur l'utilisation possible de l'EES par Parcs Canada. L'EES devrait être axée sur des intérêts plus larges et en tenir compte plutôt que de ne s'intéresser qu'à ceux d'un seul organisme fédéral.</p>
Gouvernement	<p>La question d'une zone tampon autour du parc national Wood Buffalo est sans aucun doute une préoccupation et certaines personnes à l'ouest du parc demandent constamment la dépopulation complète de la harde de bisons puisqu'ils sont atteints de brucellose.</p> <p>Tous les projets qui auront vraisemblablement des incidences environnementales négatives irréversibles sur les valeurs du patrimoine mondial du parc devraient être recensés dans le cadre de l'EES.</p>

On peut voir dans le tableau ci-dessus que la capacité de l'EES de formuler des recommandations et de proposer des stratégies pour la gestion et la protection des valeurs du patrimoine mondial à l'avenir est mise en doute dans certains commentaires. Dans certains autres, on se demande si l'EES est conforme à l'orientation du gouvernement du Canada en matière d'EES et à celle de l'Union mondiale pour la

conservation de la nature (IUCN) en matière d’EE. La capacité de Parcs Canada à commenter et à influencer les responsabilités décisionnelles en matière de gestion des ressources qui relèvent des gouvernements provinciaux (la régularisation des débits d’eau des rivières par exemple) est aussi mise en doute dans certains commentaires.

5) Consultation

Groupe	Résumé des commentaires
Collectivités autochtones	Participation insuffisante des collectivités autochtones à l’EES.
ONGE	Il faut s’assurer que l’EES est présentée de façon à ce que les non-initiés puissent la comprendre.
Gouvernement	Les Métis devraient aussi être consultés dans le cadre de l’analyse des effets cumulatifs.

Certains ont fait remarquer le manque de consultation à un stade précoce, ce qui va à l’encontre des pratiques exemplaires, des relations de nation à nation, des efforts de réconciliation et des examens continus des cadres réglementaires (y compris les lois associées à l’évaluation environnementale). Des questions ont aussi été soulevées concernant les mécanismes de consultation continue et ce qui adviendra des commentaires. Les collectivités autochtones se sont dites inquiètes du manque de consultation appropriée.

3. Mécanismes pour donner suite aux commentaires

Compte tenu de l’ampleur et de la complexité des commentaires reçus, on les traitera en ayant recours à l’un des mécanismes décrits ci-dessous :

Amélioration des données et approche utilisée pour l’EES

Les commentaires reçus ont influencé l’approche adoptée pour réaliser l’EES et les données qui ont été utilisées pour la soutenir. Voir la section 4 ci-dessous pour une explication détaillée. Comme il est mentionné ci-dessus, certains commentaires allaient à l’encontre d’autres commentaires et, à ce titre, on tentera dans la mesure du possible d’exposer des points de vue divergents dans le rapport de l’EES. Les commentaires ne seront pas tous abordés dans l’EES puisque d’autres mécanismes que l’EES s’y prêtent mieux (c.-à-d. qu’ils seront traités directement par le gouvernement et non par un entrepreneur indépendant dans le cadre de l’EES).

Orientation du plan d’action coordonné par Parcs Canada

Le plan d’action pour le parc national Wood Buffalo que publiera Parcs Canada le 1^{er} décembre 2018, à la demande du Comité du patrimoine mondial, traitera de nombreux commentaires. Le plan d’action constituera un plan de travail financé et cohérent qui sera mis en œuvre au fil du temps afin de s’assurer que les valeurs universelles exceptionnelles du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo sont conservées pour des générations à venir.

Le plan prendra en compte les constatations de l'EES et son élaboration exigera la participation des collectivités autochtones, d'autres ordres de gouvernement, de l'industrie et d'ONGE. À ce jour, Parcs Canada a communiqué avec ces groupes pour solliciter leur participation et une relation de travail plus officielle sera établie avec eux en vue de rédiger le plan d'action. Des renseignements sur le plan d'action seront affichés au fur et à mesure sur le site Web de Parcs Canada.

Transmission à d'autres décideurs

D'autres commentaires reçus portant sur la relation entre le gouvernement du Canada et les collectivités autochtones, la pertinence du processus fédéral d'EE actuel, la disponibilité des ressources pour la science et la consultation, etc. seront transmis au gouvernement du Canada et aux autorités compétentes aux fins d'examen dans le cadre d'initiatives et de programmes nouveaux et existants.

4. Influence importante des commentaires sur l'établissement de la portée de l'EES

Les sections suivantes décrivent de quelle façon les commentaires résumés à la section 2 influencent la préparation du rapport de l'EES.

Sources de données

Depuis sa création en 1922, le parc national Wood Buffalo a été longuement étudié par des chercheurs issus de nombreux domaines. De plus, il existe un ensemble de connaissances autochtones acquises au fil de nombreuses générations sur les terres et les ressources du parc. Ces deux sources de connaissances seront utilisées dans le cadre de l'EES. L'EES présentera une analyse détaillée de l'état du parc et expliquera notamment comment il a évolué au fil du temps ainsi que les enjeux et les possibilités que l'avenir réserve. L'EES sera une étude de la documentation pertinente existante (des articles revus par des pairs, des documents non revus par des pairs, des rapports et des présentations) complétée par des courriels ainsi que des entretiens téléphoniques et en personne. L'approche de l'EES est guidée par plusieurs impératifs, dont les suivants :

- viser l'atteinte de l'objectif établi par le Comité du patrimoine mondial consistant à déterminer l'impact cumulatif du développement sur les valeurs du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo en tant que site du patrimoine mondial;
- intégrer les points de vue des différents acteurs concernés;
- répondre aux besoins en matière de données et d'information pour l'EES;
- dans la mesure du possible, fournir aux décideurs un référentiel partagé d'information en vue d'éclairer et d'orienter les futures décisions;
- accomplir le meilleur travail possible compte tenu des contraintes de temps pour réaliser l'EES (présentation d'un rapport final au printemps 2018);
- exploiter le plus possible l'éventail et la profondeur des connaissances sur le parc acquises depuis plus de 50 ans.

Des examens et des discussions soutenus au cours de l'exercice d'établissement de la portée ont permis de clarifier l'orientation de l'EES. L'analyse des menaces potentielles aux valeurs du patrimoine mondial se concentre sur le DPA, sans toutefois négliger d'autres valeurs de patrimoine mondial, parce que le DPA a été désigné lors des activités préliminaires de recherche et de consultation comme la composante la plus touchée des valeurs du patrimoine mondial et que la santé du DPA est liée à la plupart des autres composantes des valeurs du patrimoine mondial. Dans l'analyse de la portée, il a été déterminé que les valeurs situées au nord de la rivière de la Paix (c.-à-d. karst gypseux, habitat de reproduction de la grue blanche, plaines salées) étaient situées dans des zones plus éloignées du développement industriel. Les détenteurs de connaissances autochtones ont toutefois largement observé des changements dans le parc national Wood Buffalo, notamment en ce qui a trait aux populations de la sauvagine, de bisons, de rats musqués, de poissons et d'originaux (ces populations ne sont pas toutes incluses dans le champ d'application des valeurs de patrimoine mondial). L'état de toutes les composantes des valeurs du patrimoine mondial sera évalué dans le cadre de l'EES, mais de façon moins détaillée que dans l'analyse de l'état du DPA.

L'EES sera axée sur le changement cumulatif observé relativement à des aspects environnementaux importants du DPA. L'évaluation des effets cumulatifs dans le DPA pose un défi parce que de nombreuses influences interagissent au fil du temps pour modifier la santé et la fonction d'un écosystème extrêmement complexe. Il peut par conséquent être extrêmement difficile d'attribuer des changements à des causes particulières. Un large éventail de points de vue et de conclusions portant sur l'étendue et la nature des changements dans le DPA sera donc examiné de façon critique dans le cadre de l'EES.

Connaissances autochtones

Les Autochtones habitent la région du parc national Wood Buffalo et les régions environnantes depuis des milliers d'années. L'approche de l'EES reconnaît que les incidences dont il est question dans le rapport ne toucheront pas seulement les valeurs de patrimoine mondial du parc en tant que site du patrimoine mondial, mais aussi l'intégrité écologique du parc et le mode de vie des Autochtones. C'est pourquoi tant les connaissances autochtones que les connaissances scientifiques seront prises en compte dans l'EES. Le rapport préliminaire et le rapport final de l'EES seront examinés par des collectivités autochtones avant leur distribution finale, toutes les connaissances autochtones seront adéquatement indiquées comme telles et l'équipe de recherche est consciente du rôle essentiel joué par les Autochtones dans cette évaluation. Le parc national Wood Buffalo est leur foyer et ils ont contribué au lancement et à l'élaboration de ce processus d'évaluation. Parcs Canada et IEC s'efforcent d'assurer la participation des collectivités autochtones à l'évaluation et organiseront notamment des visites du parc national Wood Buffalo en vue de discuter de l'élaboration de l'EES avec des aînés, des utilisateurs du territoire et des dirigeants. Grâce à une mobilisation constante des collectivités intéressées, on pourra soutenir une approche itérative pour l'élaboration de l'EES et permettre aux représentants communautaires de valider de quelle façon les connaissances autochtones sont transmises, utilisées et présentées dans le rapport.

Approche d'évaluation

L'EES est élaborée selon une approche qui respecte le changement et l'inconnu. Comme l'ont souligné plusieurs examinateurs, les principes de l'approche ne figurent pas explicitement dans le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée. Ces principes seront clarifiés dans le rapport de l'EES et aideront le lecteur à comprendre l'orientation générale de l'EES. Ces principes sont les suivants :

- a) un engagement à suivre une approche de précaution;
- b) un engagement à intégrer les connaissances autochtones tout au long de l'EES;
- c) un engagement à recommander des principes de gestion adaptative dans la formulation des recommandations.

Ces concepts orientent l'approche en matière de recherche de l'EES et constituent le fondement de son interprétation.

Selon les commentaires reçus, la portée élargie de cette EES a aussi permis d'étendre l'approche d'évaluation. Au-delà de ce qui a été présenté dans le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée, des méthodologies appelées « séquences des effets » et « modélisation fondée sur des systèmes » sont maintenant ajoutées afin de démontrer les relations entre des composantes écologiques importantes dans le DPA. Les séquences des effets, décrites comme des « récits de changement » dans les rencontres avec des utilisateurs du territoire de la Première Nation crie Mikisew (PNCM), peuvent être utilisées pour communiquer les effets potentiels du développement et des changements climatiques. De plus, des diagrammes fondés sur des systèmes seront utilisés pour montrer l'intégration de ces séquences des effets dans le temps et l'espace et l'ampleur de cette intégration en générant une toile où toutes les séquences sont connectées. Ces modèles contribueront à cerner des possibilités et des enjeux pour la gestion future.

L'EES comprendra une analyse des effets cumulatifs de différents aspects environnementaux importants du DPA² ainsi que des scénarios ayant recours à une analyse stratégique de haut niveau des effets sur le DPA, notamment de projections de la croissance industrielle autour du parc national Wood Buffalo et des changements climatiques. Un ensemble de recommandations visant à assurer la santé à court terme et à long terme de l'écosystème du parc national Wood Buffalo sera également préparé et dans lequel seront entre autres indiqués les lacunes en matière de connaissances et les domaines qui pourraient faire l'objet de recherches futures ou qui pourraient mériter une attention particulière. Les recommandations

² L'analyse des effets cumulatifs comprend l'analyse de facteurs comme les effets sur le débit de la rivière de la Paix, les effets sur l'assèchement et le niveau de l'eau du DPA, les effets sur le débit et le niveau de l'eau de la rivière Athabasca, les effets sur le niveau de l'eau du lac Athabasca, les effets sur le débit et le niveau de l'eau de la rivière des Esclaves, les effets des ouvrages de régularisation sur les niveaux des rivières et des lacs, les effets cumulatifs de la sédimentation du DPA (transport et qualité des sédiments), les effets cumulatifs sur la formation d'embâcle et les inondations dans le DPA compte tenu de la régularisation des rivières, des changements climatiques et de l'échelle de temps, les effets cumulatifs sur la qualité de l'eau dans le DPA, et les effets cumulatifs sur les Autochtones, les poissons, la faune et la végétation.

porteront sur les mesures qui pourraient être envisagées dans le prochain plan d'action du parc national Wood Buffalo.

Cadre de gouvernance

La présente EES tient compte du fait que les changements touchant le DPA comportent de multiples facettes et toutes les parties, y compris le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et des territoires, les collectivités autochtones, l'industrie, les ONGE et les chercheurs ont un rôle essentiel à jouer afin d'assurer la conservation du DPA à l'avenir. Comme l'a dit Melody Lepine des Relations avec les gouvernements et l'industrie de la PNCM, « les solutions aussi doivent être cumulatives ».

L'EES n'est pas un processus ou un produit indépendant, elle fait plutôt partie d'une structure de gouvernance complexe émergeant pour aider le parc national Wood Buffalo à préserver l'intégrité des caractéristiques naturelles qui ont mené à sa désignation comme site du patrimoine mondial. Les résultats de l'EES permettront d'orienter l'élaboration du plan d'action et pourraient contenir des recommandations concernant la recherche, la surveillance, la gestion et la gouvernance.

Consultation

Les valeurs du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo et les méthodes employées pour les mesurer ont été modifiées et élargies afin de tenir compte des commentaires reçus de groupes autochtones et d'autres parties.

Afin de donner suite aux commentaires reçus, l'ampleur et l'étendue de l'EES ont été renforcées par rapport à ce qui a été présenté dans le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée. IEC et Parcs Canada se sont engagés à accentuer leur engagement auprès des collectivités autochtones. L'objectif est d'améliorer l'intégration des connaissances autochtones dans le rapport et d'accroître la communication avec d'autres parties comme les provinces, les territoires, l'industrie et les chercheurs. Cet engagement à accroître la mobilisation exigera plusieurs visites d'experts-conseils à Fort Chipewyan et à Fort Smith afin de se renseigner sur les changements touchant l'écosystème auprès des détenteurs de connaissances autochtones. De plus, les échanges par courriel et téléphone avec d'autres groupes ont été accrus en vue de produire un rapport final de l'EES qui est itératif, équilibré et représentatif de toutes les sources de connaissances.

5. Conclusion

Parcs Canada et IEC tiennent à remercier tous les intervenants et les représentants autochtones qui ont formulé des commentaires sur le rapport préliminaire sur l'établissement de la portée et fait part de leur point de vue sur le projet d'EES. Tous les commentaires reçus ont été examinés et pris en considération et continueront d'orienter l'EES à mesure qu'elle progresse.

Une version préliminaire de l'EES sera publiée aux fins d'examen et de commentaires en février 2018. Les discussions avec les parties intéressées, et plus particulièrement les collectivités autochtones, se poursuivront. Vous trouverez ci-dessous une liste des prochaines étapes et des dates prévues.

Mois	Phase/objectif de l'EES	Tâches de l'EES – IEC et APC	Activités d'engagement
Novembre	Répondre au rapport sur l'établissement de la portée	Améliorer l'approche de l'EES Équilibrer et intégrer les commentaires	Appels et réunions de suivi lorsque nécessaire
	Rédaction et intégration de l'EES au plan d'action	Préparer l'addenda décrivant comment sont utilisés les commentaires reçus	Suivi avec les collectivités autochtones concernant l'intérêt et la capacité
Décembre	Rédaction de l'EES	IEC commence la rédaction du rapport de l'EES Terminer et diffuser l'addenda	Publication de la 2 ^e lettre d'information et mise à jour du site Web
Janvier	Rapport préliminaire de l'EES	Vérifier l'approche pour assurer l'inclusion des connaissances autochtones Poursuivre la rédaction des chapitres du rapport de l'EES	Rencontres avec la PNCM
Février	Début de la période de commentaires sur le rapport préliminaire de l'EES	Publier le rapport préliminaire de l'EES aux fins de commentaires Mettre à jour le site du parc national Wood Buffalo de Parcs Canada Période de commentaires pour toutes les parties intéressées	
Mars	Évaluation des commentaires reçus	Analyser les commentaires Préparer un résumé des commentaires Peaufiner le rapport de l'EES	Présentation de l'examen de l'EES Clarifications selon les besoins Préparation et publication des tableaux de suivi
Avril	Achèvement de l'EES	Mettre fin du contrat de l'EES Rédiger un résumé et une réponse de Parcs Canada	Présentations éventuelles en réponse à l'EES finale
	Établissement du plan d'action	Transmettre les résultats de l'EES aux délégués du plan d'action	Début de processus de mobilisation distincts relativement au plan d'action